

Pour contribuer à la création, à la reprise / transmission et au développement des entreprises, la Caravane des Entrepreneurs réalise plus de 60 étapes en France et en Belgique, du 21 avril au 3 octobre 2009.

La Caravane des Entrepreneurs va à la rencontre des porteurs de projets et entrepreneurs en s'installant sur une place publique de centre-ville. Elle constitue un pôle d'expertise et de conseil avec des spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'entreprise locaux.

La Caravane des Entrepreneurs se caractérise par :

- sa spécialisation : création, reprise, franchise, développement, transmission d'entreprises ;
- la pluridisciplinarité de ses experts qui exercent habituellement dans la ville d'accueil ;
- sa gratuité pour les visiteurs ;
- l'accompagnement individualisé des porteurs de projets ;
- son intervention en France et dans les zones frontalières.

Ses objectifs sont de :

- accompagner les dirigeants d'entreprises dans leurs démarches de développement ou de transmission ;
- former et conseiller les créateurs et repreneurs pour qu'ils soient capables d'entreprendre ;
- mettre en contact les experts et conseils de chaque ville étape avec les porteurs de projets.

Les services de la Caravane des Entrepreneurs

Un accueil personnalisé

Chaque visiteur est reçu individuellement par un consultant de la Caravane des Entrepreneurs spécialisé en entrepreneuriat qui l'oriente en fonction de ses questions et besoins vers :

- les conseils et experts de la Caravane des Entrepreneurs ;
- les conférences auxquelles assister ;
- les formations à étudier dans l'espace d'autoformation.

Des espaces conseils

Les espaces conseils sous chapiteaux sont animés par des experts et conseils spécialisés : experts-comptables, avocats, spécialistes de la couverture sociale, gestionnaires de patrimoine, banquiers, intermédiaires en transmission d'entreprises, sociétés de portage salarial, consultants en études de marché et en développement commercial, consultants en communication, SSII. Les visiteurs sont reçus individuellement par ces experts pour des informations ou du conseil.

Des conférences

Animées par les experts et conseils de la Caravane des Entrepreneurs.

L'espace d'autoformation

Les porteurs de projets ont accès sur des ordinateurs à 130 modules de formation vidéo de la Société Forces sur la vie de l'entreprise : création, reprise, franchise, développement, gestion, ressources humaines, organisation, transmission de l'entreprise.

Les emplacements de la Caravane



La Caravane des Entrepreneurs à Nice, Jardins Albert 1^{er}, le 8/09/2008

Experts et conseils de la Caravane des Entrepreneurs



Programme d'une étape

Chaque étape est organisée de la manière suivante :

- **9h** : conférence « **Reprendre une entreprise saine ou en difficulté** » (Définir l'entreprise à rechercher, savoir approcher les cédants, rechercher une entreprise en difficulté)
- **10h** : conférence « **L'auto-entrepreneur en pratique** » (Les règles sociales et fiscales, les missions de l'auto-entrepreneur pour les entreprises, le marché des particuliers, réponses pratiques aux auto-entrepreneurs)
- **11h** : conférence « **Réussir à financer vos projets en période de crise** » (Parler le même langage que les banquiers, Se financer hors circuit bancaire, Se financer auprès d'organismes financiers, Faire appel aux banques, Se faire co-financer par Oséo)
- **13h15** : conférence « **10 conseils aux femmes qui veulent entreprendre** » (Réfléchir à votre projet d'entreprise, Parler à votre famille de votre projet, Organiser votre emploi du temps pour pouvoir vous consacrer à votre projet, Vous informer, vous former à la création d'entreprise, au commercial, à la gestion, Echanger avec d'autres créatrices, Peaufiner votre projet, Choisir les conseils qui vont vous accompagner, Réaliser votre étude de marché, Rédiger votre business plan, Démarrer votre activité)
- **14h30** : conférence « **Faut-il vendre son entreprise en 2009 ou attendre ?** » (Toutes les entreprises sont-elles vendables ? Comment se détermine le prix d'une entreprise ? Quels sont les comportements des repreneurs et des banquiers en 2009 ? Peut-on faire valoir ses droits à la retraite et continuer à diriger son entreprise ?)
- **de 9h à 17h** : réception individuelle et accompagnement des entrepreneurs, repreneurs d'entreprises, candidats en création d'entreprises et en franchise vers les experts, les conférences, l'espace d'autoformation de la Caravane des Entrepreneurs.

Plus d'informations : www.caravanedesentrepreneurs.com